



# SOS-TORTURE/BURUNDI

"Celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière"

**« Burundi : Un processus électoral entaché d'irrégularités graves et de restrictions démocratiques ».**

*Rapport d'observation des élections législatives et communales du 05 juin 2025*



Vote à l'école primaire Musama à Gitega, le 5 juin 2025

17 Juin 2025

## Table des matières

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. Introduction .....</b>                        | <b>3</b> |
| <b>2. Contexte politique et institutionnel.....</b> | <b>3</b> |
| <b>3. Analyse de la campagne électorale.....</b>    | <b>3</b> |
| <b>4. Constats du jour du scrutin .....</b>         | <b>4</b> |
| <b>6. Recommandations principales .....</b>         | <b>5</b> |
| <b>7. Conclusion générale .....</b>                 | <b>5</b> |

## 1. Introduction

Ce rapport résume les constats issus de l'observation menée par les moniteurs de SOS-Torture/Burundi à l'occasion des élections législatives et communales organisées le 5 juin 2025. Il vise à évaluer la régularité, la transparence et l'équité du processus électoral et à formuler des recommandations pour renforcer les garanties démocratiques au Burundi.

## 2. Contexte politique et institutionnel

Les élections de juin 2025 se sont déroulées dans un contexte profondément verrouillé, sans les conditions minimales pour garantir un scrutin libre, équitable et compétitif. Depuis 2020, SOS-Torture Burundi a régulièrement alerté dans ses publications que le régime du Président Évariste Ndayishimiye consolidait progressivement le contrôle du CNDD-FDD sur les institutions clés à l'instar des partis uniques, y compris la CENI, le système judiciaire, les forces de sécurité et les organes de contrôle administratif.

C'est ainsi que l'opposition politique a été systématiquement marginalisée. Des partis comme le CNL et l'UPRONA et la Coalition « Burundi bwa bose » ont subi des obstacles administratifs, des radiations arbitraires, des poursuites judiciaires et des menaces. La CENI a exclu plusieurs candidats sous prétexte de non-conformité technique ou judiciaire.

Les Imbonerakure, milice affiliée au parti au pouvoir, ont été au cœur de la stratégie de contrôle du terrain : intimidation des électeurs, expulsion d'observateurs, influence sur les opérations électorales. Les médias indépendants ont été censurés et empêchés de couvrir les irrégularités. Plusieurs journalistes ont été menacés ou interdits d'accès à l'information.

Dans ces conditions, les élections ont davantage renforcé l'hégémonie du parti CNDD-FDD au détriment du pluralisme et des principes démocratiques qui garantissent le libre exercice des droits et libertés fondamentales acquis depuis les années 90.

## 3. Analyse de la campagne électorale

La campagne électorale a été marquée par :

- Accès inégal à l'espace public : Le CNDD-FDD a largement mobilisé les infrastructures et les autorités locales. L'opposition, elle, a été empêchée d'organiser des rassemblements dans de nombreuses localités.
- Intimidation par les Imbonerakure : Présents massivement sur le terrain, ils ont dissuadé les sympathisants de l'opposition de s'afficher publiquement.
- Harcèlement des militants : Des militants ont été arrêtés, convoqués par les services de sécurité ou contraints à la clandestinité.
- Couverture médiatique partielle : La RTNB a accordé une couverture disproportionnée au CNDD-FDD, en diffusant longuement ses discours et activités, au détriment des autres partis et coalition.
- Censure des médias indépendants : Plusieurs initiatives de la société civile visant à observer la campagne ont été restreintes. Les journalistes indépendants ont été intimidés ou censurés.
- Absence d'observateurs crédibles : Très peu d'observateurs indépendants nationaux ou internationaux ont été autorisés à suivre la campagne.

## **4. Constats du jour du scrutin**

### ***4.1. Irrespect de l'horaire officiel d'ouverture des bureaux de vote***

Plusieurs bureaux ont ouvert avant 6h du matin, sans que les observateurs ni les mandataires n'aient pu vérifier l'état des urnes. Cela a facilité des cas de bourrage d'urnes.

### **4.2. Comportements partisans des agents électoraux**

Des agents de la CENI ont orienté le vote, distribué des bulletins déjà cochés, ou procédé à des votes à la place des électeurs.

### ***4.3. Atteintes au caractère secret du vote***

Des électeurs ont été accompagnés jusqu'à l'isoloir. Dans certains bureaux, les Imbonerakure postés à l'entrée imposaient une pression visible, contraignant certains citoyens à voter pour le CNDD-FDD.

### **4.4. Cas de fraude par votes multiples ou usurpation**

- Utilisation abusive de procurations
- Votes effectués au nom de personnes décédées ou absentes
- Saisie illégale de cartes d'électeurs appartenant aux sympathisants de l'opposition

### ***4.5. Obstruction au travail d'observation électorale***

- Refus d'accès à des observateurs nationaux et internationaux
- Expulsion de mandataires de partis politiques
- Refus d'entrée aux observateurs de l'Union Africaine au bureau de vote de l'École Internationale de Bujumbura

### ***4.6. Manquements lors des opérations de dépouillement***

Des opérations de dépouillement ont été effectuées à huis clos, dans des conditions opaques. Des cas de substitution d'urnes ont été rapportés à Bururi. Les résultats n'ont pas été vérifiés en présence de toutes les parties prenantes.

## **5. Lecture générale du processus électoral**

De la préparation à la proclamation des résultats, les élections de juin 2025 ont été caractérisées par une exclusion systématique des opposants, une instrumentalisation des institutions électorales et judiciaires, des fraudes massives, et une répression généralisée. Le contexte d'intimidation et de fermeture politique a gravement entravé le libre choix des électeurs et vidé le processus de toute crédibilité démocratique.

Il s'agit d'une violation manifeste des engagements internationaux du Burundi en matière de respect des droits civils et politiques.

## **6. Recommandations principales**

### **❖ À l'endroit du Gouvernement du Burundi :**

- Restaurer le pluralisme politique et l'inclusivité électorale
- Mettre fin aux pratiques de répression et d'intimidation
- Créer un mécanisme indépendant d'enquête sur les violations constatées

### **❖ À l'endroit des partenaires internationaux :**

- Conditionner la coopération à des engagements clairs de réformes
- Subordonner l'appui budgétaire et technique à des critères mesurables (réforme de la CENI, respect des libertés publiques, lutte contre l'impunité)
- Renforcer la surveillance internationale par les mécanismes des Nations Unies
- Soutenir financièrement et techniquement la société civile indépendante
- Impliquer activement l'Union Africaine, la Communauté Est-Africaine et la CIRGL dans le dialogue politique

Les partenaires doivent exiger des réformes électorales concrètes, soutenir les droits civils et politiques et renforcer les capacités de la société civile comme levier de changement démocratique.

## **7. Conclusion générale**

Le scrutin du 5 juin 2025 n'a pas répondu aux exigences d'un processus électoral libre, juste et transparent. Il s'est déroulé sous contrainte, dans un climat d'oppression et de fraude organisée, renforçant l'exclusion politique et fragilisant davantage la démocratie au Burundi.

SOS-Torture/Burundi appelle à une réaction ferme de la communauté internationale pour engager des réformes électorales structurelles, restaurer la confiance du peuple burundais et garantir le respect de ses droits fondamentaux.